

# Délibération du conseil d'administration n°2020/11/029

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-2 et L712-3,

Vu le décret 94-39 du 14 janvier 1994 modifié relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel,

Vu le décret 2015-663 du 10 juin 2015 portant approbation des statuts de la COMUE Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées et notamment l'article 32,

Vu la convocation qui a été adressée au Conseil d'Administration 9 jours avant la séance, conformément à l'article R33 du règlement intérieur de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées,

Considérant que 50 membres étaient présents ou représentés sur les 75 qui composent actuellement le conseil : le quorum étant atteint,

## Le Conseil d'Administration dans sa séance du 6 novembre 2020

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 50 voix favorables
- 0 voix défavorable
- 0 membre ne prend pas part au vote
- 0 abstentions

### DÉCIDE

Le conseil d'administration de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées approuve les tarifs de Médiad'Oc (cf. tarifs joints).

Toulouse, le 6 novembre 2020

Le Président de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées

Philippe RAIMBAULT

Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées 41, allées Jules Guesde – CS 61321 – 31013 Toulouse CEDEX 6 Tél. 05 61 14 80 10 - contact@univ-toulouse.fr

www.univ-toulouse.fr







## Tarifs des formations de Médiad'Oc Centre de formation aux carrières des bibliothèques d'Occitanie

#### Préambule

Les tarifs présentés dans ce document ne s'appliquent pas aux établissements ayant signé une convention avec Médiad'Oc, à l'exclusion des stages organisés sur mesure pour un établissement.

Certaines formations sont ouvertes gratuitement aux agents de la lecture publique d'Occitanie, sur subvention de la DRAC Occitanie.

Toute formation commencée est due en intégralité et ne peut donner lieu à aucun remboursement.

#### Tarifs des stages

Toute inscription à un stage organisé par Médiad'Oc est facturée **160 €** la journée par personne, quelle que soit la source du financement.

Une réduction de 30% est appliquée pour l'inscription de toute personne sans employeur, non prise en charge par un organisme (justificatif requis).

**Une réduction de 50%** est appliquée pour toute personne sans employeur et non imposable et pour toute personne pouvant justifier d'un statut étudiant (justificatif(s) requis).

## Tarifs des conférences « Mardis des bibliothèques » et des formations de type ateliers

Toute inscription à un Mardi des bibliothèques ou un atelier est facturée **50€** la demijournée par personne, quelle que soit la source du financement.

**Une réduction de 30%** est appliquée pour l'inscription de toute personne sans employeur, non prise en charge par un organisme (justificatif requis).

**Une réduction de 50%** est appliquée pour toute personne sans employeur et non imposable et pour toute personne pouvant justifier d'un statut étudiant (justificatif(s) requis).

#### Forfait « Mardis des bibliothèques »

Toute personne peut souscrire un forfait « Mardis des bibliothèques » pour un montant de 200 €. Ce forfait donne accès à 10 demi-journées de formation, à choisir dans le programme de l'année universitaire. La souscription d'un forfait ne donne droit à aucune réduction supplémentaire, quel que soit le statut de la personne. Par ailleurs, toute inscription à une préparation concours complète donne accès à la totalité du programme des mardis des bibliothèques.

#### Tarifs des stages organisés sur mesure, à la demande d'un établissement

Un devis est établi sur la base d'un tarif allant de **120** € à **220** € l'heure, soit pour une journée de 6 heures : de **720** € à **1 320** € la journée de formation.

Le devis comprend l'ensemble des frais d'organisation de la formation (rémunération du formateur, frais de déplacement et d'hébergement, matériel pédagogique, évaluation, etc.).

### Tarifs de la préparation au diplôme d'auxiliaire des bibliothèques (ABF)

Les tarifs sont fixés par l'Association des Bibliothécaires de France.

- 1 000 € pour toute personne finançant sa formation à titre individuel, sans prise en charge par son employeur ou un organisme.
- 1300 € par personne dont le financement est pris en charge intégralement par son employeur ou un organisme.

Conformément aux dispositions prises par l'ABF, le financement peut être pris en charge intégralement ou partiellement par un employeur ou un organisme. Le restant de la somme dû est à la charge du candidat. Le coût de la formation est alors de **1000 €**.

L'inscription donne accès à la bibliothèque de Médiad'Oc.

### Tarif d'inscription à un voyage d'étude

Un devis est établi tenant compte de la destination et du programme du voyage. Le tarif peut être de 100 € à 1 000 € par participant.

#### Tarifs des préparations aux concours de Médiad'Oc

Les préparations aux concours peuvent se dérouler en présentiel ou à distance, selon le nombre d'inscrits.

Chaque candidat peut s'inscrire soit à une préparation complète à un concours, soit à un ou plusieurs modules de la préparation.

La préparation complète comprend :

- Des séances de formation aux épreuves écrites :
- Une inscription aux Mardis des bibliothèques ;
- Un atelier mensuel d'analyse critique de la presse ;
- Un accès aux ressources pédagogiques de la plateforme de préparation aux concours du réseau national des CRFCB ;
- Une formation et deux entraînements aux épreuves orales, pour les candidats admissibles;
- Un accès à la bibliothèque de Médiad'Oc.

Pour toute inscription à un concours, **une réduction de 30%** est appliquée pour toute personne sans employeur, non prise en charge par un organisme (justificatif requis).

**Une réduction de 50%** est appliquée pour toute personne sans employeur et non imposable et pour toute personne pouvant justifier d'un statut étudiant (justificatif(s) requis).

## Préparation aux concours externes de conservateur d'Etat, de conservateur territorial, de bibliothécaire d'Etat et de bibliothécaire territorial

## Préparation complète : 600 €

Préparation à la méthodologie de la note de synthèse : 200 €

Préparation à la méthodologie de la composition de culture générale : 200 €

Forfait « Mardis des bibliothèques » : 200 €

Atelier mensuel d'analyse critique de la presse : 100 €

Forfait « Préparation aux oraux » : 150 €

## Préparation au concours interne de bibliothécaire d'Etat

### Préparation complète : 600 €

Préparation à la méthodologie de l'étude de cas : 200 €

Préparation à la méthodologie du RAEP : 200 €

Forfait « Mardis des bibliothèques » : 200 €

Atelier mensuel d'analyse critique de la presse : 100 €

Forfait « Préparation aux oraux » : 150 €

## Préparation au concours de Bibliothécaire Assistant Spécialisé de classe normale

#### Préparation complète : 600 €

Préparation à la méthodologie des épreuves écrites : 400 €

Forfait « Mardis des bibliothèques » : 200 €

Atelier mensuel d'analyse critique de la presse : 100 €

Forfait « Préparation aux oraux » : 150 €

## Préparation au concours de Bibliothécaire Assistant Spécialisé de classe supérieure

#### Préparation complète : 600 €

Préparation à la méthodologie des épreuves écrites : 400 €

Forfait « Mardis des bibliothèques » : 200 €

Atelier mensuel d'analyse critique de la presse : 100 €

Forfait « Préparation aux oraux » : 150 €

Préparation aux concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques et d'assistant territorial qualifié de conservation du patrimoine des bibliothèques

#### Préparation complète : 600 €

Préparation à la méthodologie des épreuves écrites : 400 €

Forfait « Mardis des bibliothèques » : 200 €

Atelier mensuel d'analyse critique de la presse : 100 €

Forfait « Préparation aux oraux » : 150 €

### Préparation aux concours de magasinier et de magasinier principal

#### Préparation complète : 600 €

Préparation à la méthodologie des épreuves écrites : 400 €

Forfait « Mardis des bibliothèques » : 200 €

Atelier mensuel d'analyse critique de la presse : 100 €

Forfait « Préparation aux oraux » : 150 €

### Préparation au concours d'adjoint territorial du patrimoine

Préparation complète : 600 €

Préparation à la méthodologie des épreuves écrites : 400 €

Forfait « Mardis des bibliothèques » : 200 €

Atelier mensuel d'analyse critique de la presse : 100 €

Forfait « Préparation aux oraux » : 150 €

#### Préparation aux oraux d'un concours

Tarif pour un entraı̂nement à chaque épreuve orale : 50  $\epsilon$ 

Forfait « préparation aux oraux » : 150 €

Le forfait comprend :

- Une séance de présentation des épreuves orales ;
- Un entretien métier avec un professionnel ;
- Deux entraînements à chaque épreuve orale.

## Tarif national des préparations aux concours 100% à distance du réseau des CRFCB

Le tarif est fixé au niveau national par l'ADCRFCB, il s'applique dans toutes les régions.

Chaque préparation comprend :

- Un accès à une plateforme de formation à distance comprenant des ressources pédagogiques produites par des professionnels des bibliothèques,

- Une séance d'une heure de tutorat mensuel,

- La correction de 3 à 5 devoirs blancs (selon le concours préparé),
- Des séances de présentation de la méthodologie des épreuves et des ateliers collaboratifs sont également proposés aux candidats en visioconférence.

Tarif pour une inscription à la préparation d'un concours : 400 €.



